

L'Épuration intercantonale se dessine

ÉPURATION En vue de la prochaine mise à l'enquête du plan partiel d'affectation de la future STEP de l'Épaise, les mandataires ont convié les associations environnementales à une présentation du projet. Les travaux devraient débuter en juillet 2023 et durer trois ans.

PAYERNE

Le processus de planification de la future STEP régionale de l'Épaise est dans le pipeline depuis 2014 (voir *La Broye* du 5 mai 2022). On rappelle que la future station de traitement des eaux usées regroupera les seize communes membres des associations de l'AIPG et l'AGMV, ainsi que celles de Chevroux, Corcelles-près-Payerne, Fétigny, Montagny, Payerne et Tornay, ce qui représente un bassin de population actuel de 25 000 personnes. Le mercredi 4 mai, les mandataires ont convié les associations environnementales, ainsi que la presse à une présentation du projet qui verra le jour au lieu-dit l'Épaise, en bordure de Broye, à la sortie de Payerne, à quelques centaines de mètres de la déchetterie.

Le nouveau président du comité directeur, Olivier Cherbuin, avait convié une bonne douzaine d'associations. Seules deux, Broye Source de vie et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage étaient présentes.

Les responsables ont expliqué tout le processus de planification, avec un site qui doit être central pour minimaliser les déplacements d'eau et bas pour éviter de remonter l'eau. «Il n'y a pas de site parfait», a indiqué Jürg Schwelzer, du bureau Hollinger, planificateur



La future STEP de l'Épaise, située en bord de Broye, sur la rive droite. Tout en haut, vers les arbres, le lit de la vieille Broye. Les eaux usées arriveront par le bâtiment du bas (dégrilleurs) et poursuivront leur route par les bassins successifs. En haut, derrière les deux silos, la future centrale de chauffe payernoise.

IMAGE DE SYNTHÈSE

général du projet. En effet, si le site choisi est situé en zone intermédiaire, il est en surface d'assèchement et situé près du lit de l'ancienne Broye, un site de reproduction de batraciens.

La première mouture du projet avait une emprise au sol d'environ 30 000 m², mais le PPA actuel a été amélioré avec 18 000 m². Outre les installations standard d'une STEP, dégrilleurs, désableurs, décanteur primaire, la station bénéficiera d'un traitement biologique, d'une décantation secondaire et d'un traitement des micropolluants, ainsi que des

boues transformées en biogaz. La STEP sera dotée d'une centrale de chauffage à distance qui sera propriété de la commune de Payerne. La synergie a été expliquée brièvement.

S'intégrer dans le paysage

L'intégration paysagère a été au cœur de la présentation de la semaine dernière. Mais aussi l'amélioration des rejets que sont les macronutriments (azote, carbone, phosphore). Autant de polluants qui asphyxient la Broye, mais surtout le lac de Morat saturé de phosphore. Les micropolluants seront

aussi éliminés au maximum, à l'image des anti-inflammatoires ou des antibiotiques.

L'association Broye Source de vie, par la voix d'Audrey Friedli s'est inquiétée de la température de l'eau rejetée. Tout est réglé selon des normes strictes et la Broye ne devrait donc pas chauffer plus.

Roman Hapka, de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage a soumis l'idée de récupérer l'eau rejetée pour l'irrigation agricole. «Ce n'est pas un paramètre qui est prévu dans le projet initial», a informé Olivier Cherbuin. «Technique-

ment, tout est possible, mais il faut s'assurer d'être en adéquation avec la législation», ajoute Georges Roullin, ingénieur chez CFA qui officie comme bureau d'assistance au maître de l'ouvrage (bamo).

Des mesures compensatoires pour la protection de la nature et de la faune seront intégrées au projet.

Durant ce mois de mai, le plan partiel d'aménagement va être mis à l'enquête. Différentes phases techniques vont suivre avant la mise à l'enquête des permis de construire qui devrait intervenir à l'automne prochain. Le début de

D'autres projets sont à l'étude

L'amélioration du traitement des eaux usées est une démarche régionale et intercantonale. Aujourd'hui 31 STEP, petites et moyennes jalonnent le bassin versant de la Broye.

À l'avenir, 5 STEP d'envergure régionale sont prévues et 6 STEP décentralisées.

Les 5 grandes STEP régionales seront dotées d'un système de traitement des micropolluants:

- VOG Haute-Broye (Ecublens), en construction (2022)
- Lucens: en projet (2026)
- Payerne: en projet (2026)
- Basse-Broye - Vully: en préparation (2030)
- Morat: en attente de permis (2025)

Ce sont environ 250 millions de francs qui seront investis pour la protection des eaux dans le bassin versant.

RG

la réalisation est prévu en juillet 2023 pour une mise en service souhaitée en 2026. L'association intercantonale de l'Épaise bénéficiera d'un plafond d'endettement de l'ordre de 55 millions de francs pour sa STEP. Le chauffage à distance sera à la charge de la commune de Payerne.

■ RÉMY GILLIAND